

Expérience de tutorat

VAE AS

Colloque GERACFAS St Etienne

23 juin 2009

CH sud Léman Valserine
ST julien en genevois (74)

Isabelle Filoche Directrice des soins




Reforme de la formation professionnelle

- Depuis 2002 une réforme d'ensemble du système de formation professionnelle
- Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002
- Droit à la validation des acquis de l'expérience
- Lois du 5 mai 2004 et du 2 février 2007: modernisation de la fonction publique: droit à la formation individuelle (DIF), congés pour VAE et bilan de compétences, période de professionnalisation
- Décret du 21 août 2008: la formation professionnelle tout au long de la vie pour les agents de la fonction publique hospitalière



La validation des acquis de l'expérience

- Convertir l'expérience professionnelle en diplôme ou qualification
- Rendre la VAE dynamique et valorisante permettant de garantir la compétence des professionnels (aide soignant)
- Rendre compétent: « mise en oeuvre d'une combinaison de savoir (connaissances, savoir faire, comportement et expérience) en situation

- 
- Exercer son activité de manière autonome (initiatives)
 - Perfectionner sa pratique / mise à jour de ses connaissances
 - S'adapter à un environnement / adaptation continue à la particularité de chaque situation pour atteindre le niveau de soin personnalisé

La situation au CH

- Des ASH qui occupent des emplois d'AS (situation géographique, pénurie de places en formation)
- Nombreuses demandes pour la VAE
- Nous souhaitons professionnaliser nos ASH
- Une attention particulière: intégration de ces professionnels, changer la représentation sur ce « nouveau diplôme »
- Une évidence: rendre lisible et visible cet accompagnement (présentation à toutes les instances)

Les modalités

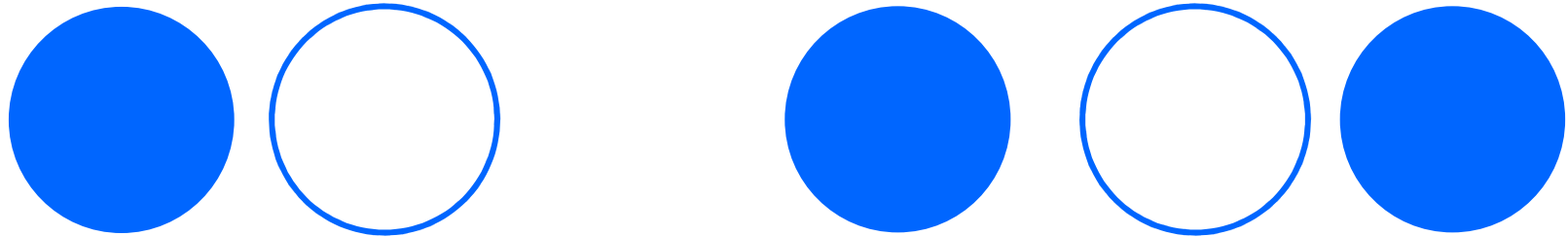


- Convocation par note de service à une réunion d'information
- Prise en charge des 70 heures de modules obligatoires à l'IFSI
- Accompagnement en groupe de 30 heures (24 heures pour une aide à la préparation du dossier, 6 heures de préparation à l'oral)
- Accès prioritaire à des formation en intra

L'accompagnement



- Vise la réalisation du projet du candidat
- Cheminer aux côtés de la personne dans une relation d'aide, qui le rend acteur
- Aider la personne à analyser à prendre de la distance sur son expérience professionnelle, à décider
- Pour l'accompagnateur cela suppose: écoute, centration sur l'autre, son projet et/ou sa problématique




- Accompagner c'est:
- Conseiller) en se mettant à l'écoute
- Guider) en questionnant
- Informer) en proposant
- Former) en aidant à la décision, soutien



Comment accompagner?

- Créer un climat de confiance pour les candidats VAE:
- Pour leur permettre d'être en sécurité
- Pour leur donner la possibilité de s'exprimer
- Créer une relation adulte/adulte:
- Pour leur permettre de se sentir reconnu, de s'affirmer

- 
- Croire aux progrès des candidats:
 - Garder un regard positif, pour maintenir la motivation des candidats et leur permettre de mieux gérer les moments de découragement
 - Accepter les limites en tant qu'accompagnateur:
 - Accepter que le candidat est le seul à même de se déterminer, c'est l'aider à se responsabiliser, à s'approprier son rôle et les démarches à conduire, c'est renforcer son autonomie

L'organisation



- 4 groupes ont été constitué
- Le 1er: octobre 2006 à Février 2007: 3 personnes (diplômés en décembre 2007)
- Le 2ème: avril à septembre 2007: 4 personnes (diplômés en juin 2008 et Octobre 2008)
- Le 3ème groupe: octobre 2007 à Mars 2008 3 personnes (diplômés en mars 2009)



Ateliers de préparation à la
rédaction du livret 2

6 ateliers de 4 heures

Atelier 1

- ↳ s'approprier le parcours VAE
- ↳ S'approprier le cadre de l'accompagnement (calendrier, étapes...)
- ↳ Remplir la partie du livret qui concerne le parcours
- ↳ Sélectionner le ou les emplois représentatifs de la fonction AS
- ↳ S'approprier la compétence 1

Ateliers 2, 3, 4, 5 et 6

Le candidat:

- ↳ Décrire une situation,
- ↳ Analyser son action,
mettre à jour les
compétences mises en
œuvre: savoir, savoir-
faire, savoir être,
- ↳ formaliser par écrit
l'expérience

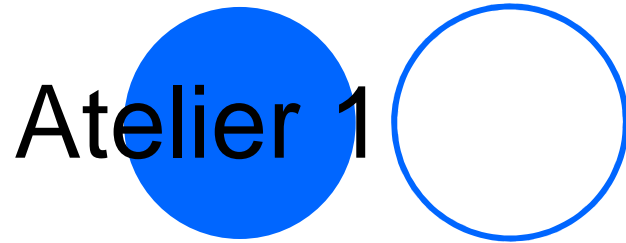
L'accompagnateur:

- ↳ dédramatiser l'écrit,
- ↳ approfondir la fonction
aide soignante,
- ↳ initier l'échange et
l'interactivité dans le
groupe,
- ↳ présenter et expliquer la
compétence suivante
pour le prochain atelier

Ateliers de préparation à l'entretien avec le jury DRASS

2 ateliers de 3 heures

Atelier 1

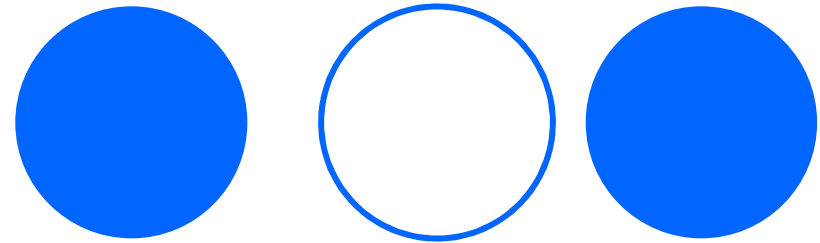


Le candidat:

- ↳ S'exprimer
- ↳ échanger sur leurs représentations
- ↳ Écouter
- ↳ Questionner

L'accompagnateur:

- ↳ Questionner sur les représentations du jury
- ↳ Informer: composition du jury, durée, documents
- ↳ Expliquer les objectifs et le déroulement de l'atelier
- ↳ Affirmer le principe de bienveillance et de confidentialité
- ↳ Poser le cadre de l'atelier de simulation



Atelier 2: entraînement, simulation

- Objectif: expérimenter l'entretien oral
- Repérer ses points forts et ses points d'effort en situation orale
- Modalités:
- Chaque candidat fournit 10 jours avant l'atelier une situation écrite pour 2 à 3 compétences choisies en concertation avec le groupe



Le candidat:

- Simuler le passage devant le jury
- Utiliser ses notes
- Observer/écouter sans interrompre
- S'exprimer sur son vécu en tant que candidat et observateur
- S'exprimer sur les enseignements des simulations



L'accompagnateur:

- Organiser les simulations
- ⇒ Organiser l'espace bonne distance relationnelle
- ⇒ Prévoir des questions à poser au candidat après lecture des situations
- ⇒ Donner des consignes aux observateurs
- ⇒ Gérer le temps
- ⇒ Expliquer et commenter la grille d'évaluation
- Exploiter les simulations



Évaluation du dispositif

- Satisfaction des candidats
- Stimulation du groupe, aide à la progression
- Implication des équipes dans l'accompagnement de proximité
- Un dispositif reconnu et connu dans l'établissement
- Approbation des cadres de santé sur la dynamique des équipes: questionnaire collectif

Quelle évolution?

- Toutes les équipes ont été confrontées au parcours VAE
- Tutorat plus de proximité
- 1 tuteur par candidat VAE, aide à la rédaction au choix des situations, aide au questionnement
- Temps de formation des tuteurs: comment accompagner?, Quelles limites?
- Maintien des ateliers de simulation



Merci de votre attention



Place à vos questions